

**COMMISSION ROUTE 2022**  
**Compte-rendu de réunion**

Réunion n°	2	Date	18/05/2022	Visio	X	Présentiel	
						Lieu	

**Présents :**

PAGNARD Alain  
ANSERMIN Marc  
ARDIN Gilles  
GALVAING Damien  
MARCHENAY Dominique  
MASOLA Christian  
NOEL Pascal  
TARDIVEAU Daniel  
VULGAIRE Philippe

**Absents :**

DURAND Eric  
NENADOVIC Biljana

**Invités présent :**

CHABA Julien

**Ordre du jour**

- 1-Problèmes d'organisation d'épreuves cyclistes en IDF
- 2-Sélections du CIF

La réunion débute à 19h00 comme prévu

**1-Problèmes d'organisation d'épreuves cyclistes en IDF**

Il faut distinguer 3 problèmes :

- 1- les annulations d'épreuves programmées
- 2- le calendrier de courses pour les catégories 2/3/J
- 3- le manque de moyens humains (bénévoles, secouristes, signaleurs, motards,...)

1- les annulations d'épreuves programmées

*Il est à noter que les annulations proviennent essentiellement d'un refus préfectoral*

*Il est rappelé aux organisateurs que les demandes d'autorisations sont soumises à des délais légaux et incompressibles. A noter que le délai est de 3 mois pour une épreuve traversant plusieurs départements. Les autorisations en préfecture ne sont pas plus difficiles à obtenir qu'avant dès lors que le processus et les délais sont respectés mais il est vrai que les avis sont donnés très (trop) tardivement.*

*La commission attire l'attention sur le fait que lorsque une autorisation est donnée très en amont de l'épreuve, il convient de vérifier la praticabilité du circuit (exemple: que des travaux ou une manifestation quelconque ne viennent pas entraver l'épreuve)*

*Dans tous les cas, un bon dialogue le plus en amont possible avec l'administration est la seule solution pour remédier aux problèmes et trouver des solutions.*

*Les organisateurs peuvent s'appuyer sur les comités départementaux et doivent absolument faire remonter leurs problèmes à la commission route.*

2- le calendrier de courses pour les 2/3/J

*La commission relève que le calendrier de courses pour ces catégories est extrêmement pauvre et mal programmé*

*Exemple: nous avons connu un grand nombre de week end sans courses et à contrario sans les annulations de Paris-Pussay et Courbevoie le we du 22/25 comptait 3 courses...*

**Causes**

*Manque de coureurs dans ces catés et les clubs rechignent à organiser des courses où ils ne sont pas représentés*

*Coût de ces organisations*

*Manque de moyens humains (ce qui renvoie au point 3 ci-après)*

*Conséquences*

*Beaucoup de coureurs sont démotivés et renoncent à monter de D1 en 3ème*

*Un certain nombre part courir dans d'autres fédérations ou participe à des cyclosporives*

*Un niveau compétitif régional moyen et une fuite vers la province des meilleurs*

*Au final le CIF ne compte que 19 coureurs 1ère catégorie...*

*Solutions envisageables (liste non exhaustive)*

*Discuter avec les organisateurs afin de lisser le plus possible le calendrier afin d'éviter des trous suivis de week end à plusieurs épreuves*

*Faire du lobby auprès des clubs qui n'organisent pas ou peu pour les encourager à le faire*

*Les rajouts de courses en cours de saison doivent remplir les "trous" et non se cumuler avec d'autres épreuves déjà programmées*

*Quels effets aura la réforme fédérale des catégories, si elle est effective la saison prochaine?*

### 3- le manque de moyens humains (bénévoles, secouristes, signaleurs, motards,...)

*Ce problème n'est pas nouveau mais il est bon de rappeler que le manque de bénévoles au sein des clubs est un vrai frein à l'organisation d'épreuves cyclistes*

*Il faut également anticiper très amont les demandes auprès des associations de signaleurs, secouristes et motards qui sont beaucoup sollicitées entre les différentes fédérations et cyclosporives.*

*De même il faut organiser le calendrier de façon à s'assurer que des arbitres puissent être désignés sans difficulté et c'est aussi aux organisateurs de faire la demande en amont pour s'assurer de leur présence*

## **2-Sélections du CIF**

*Afin de respecter le processus de sélection du CIF (notamment chez les Juniors) et donc que la commission route soit consultée et valide la pré-sélection établie par le sélectionneur, il faut :*

*1-Répertorier les épreuves concernées jusqu'à la fin de la saison*

**A VALIDER :**

*\*Classique des Alpes 04/06*

*\*Occitanie - Tour du Carmausin Segala 9/10 Juillet*

*\*Classique Jean Patrick Dubuisson 10/11 Septembre*

*\*Championnats de France de l'Avenir du 09 au 13 Aout*

*2-Organiser une réunion préalable à ces épreuves en invitant le sélectionneur afin qu'il présente la sélection **et/ou** que la sélection soit envoyée par mail à la commission route et que celle-ci donne un avis dans les plus brefs délais*

**Nota :** dans les 2 cas il faut définir le timing de validation

***D'autre part le sélectionneur doit fournir un compte-rendu détaillé à l'issue de chaque épreuve***

Fin de la réunion à 20h40

Date de la prochaine réunion : non définie mais une réunion mensuelle est nécessaire
--